



## Règlement de la Halte-Jeux

### R1 – Conditions d'accueil

« Le Petit Train » est accessible aux enfants dès leur 3ème année et jusqu'à leur 9ème année.

Les jours et heures d'ouverture sont les suivants :

. Lundi, Mardi, Mercredi :	09h00 à 19h00
. Jeudi, Vendredi :	09h00 à 19h30
. Samedi :	09h00 à 18h00

En cas de forte affluence, les collaboratrices et collaborateurs de la Halte-Jeux se réservent le droit de limiter momentanément l'accès pour des raisons d'accueil et de sécurité.

Le respect des consignes et un comportement adapté dans la Halte-Jeux sont nécessaires pour préserver un cadre de vie propre et sécurisant. En cas de non-respect de ces points, les collaborateurs prendront les mesures adéquates pour préserver le bien-être des enfants.

Il est demandé aux parents de ne pas amener leur enfant s'il est malade (fièvre, état grippal, gastro-entérite...).

Toute information nécessaire à la prise en charge de l'enfant doit être signalée à l'enregistrement. Les collaborateurs ne sont pas habilités à administrer un quelconque traitement médical.

Tout enfant peut être admis à la Halte-Jeux. Cependant, sa conception ne permet pas l'accueil d'enfant nécessitant des besoins d'accompagnement spécifiques. Néanmoins, chaque demande peut être étudiée.

### R2 – Organisation et surveillance

Le tarif est de CHF 6.- pour la première heure puis de CHF 1.50.- par ¼ d'heure. Toute tranche horaire entamée est due entièrement. La durée maximale de présence d'un enfant est de 3 heures consécutives. Dans le vestiaire, l'enfant est sous la surveillance et la responsabilité du parent. Le vestiaire est non surveillé.

La direction décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration ou perte d'objet déposé. Pour des raisons de sécurité, les poussettes ne doivent être entreposées ni dans le vestiaire, ni dans le couloir extérieur qui est une voie d'évacuation.

### **R3 – Modalités de garde**

Lors de l'inscription, le parent doit fournir aux collaborateurs de la Halte-Jeux les informations nécessaires à l'enregistrement de l'enfant et justifier son identité et celle de l'enfant (pièces d'identité officielles). Par sa signature apposée sur la fiche d'enregistrement, le parent déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions. Le règlement est disponible en 4 langues : français, allemand, italien et anglais.

Le parent s'engage à rester dans l'enceinte du centre commercial et doit être atteignable et disponible à tout moment.

Le ticket d'inscription sera remis à chaque parent et sera exigé ainsi qu'une pièce d'identité officielle, pour le retrait de l'enfant. Si une tierce personne vient récupérer l'enfant, le parent indiquera à l'enregistrement, les coordonnées de cette personne. Le ticket d'inscription et une pièce d'identité officielle seront également exigés lors du retrait de l'enfant.

Les aliments ainsi que les chewing-gums, bonbons, boissons et effets personnels, à l'exception d'un « doudou » ne sont pas autorisés dans la Halte-Jeux. De l'eau est disponible à discrétion des enfants.

### **R4 – Responsabilités et urgence**

Tout enfant accédant à la Halte-Jeux doit être assuré contre les accidents (responsabilité civile familiale ainsi que l'assurance accident liée à l'assurance maladie). La responsabilité des parents est engagée lors d'un préjudice matériel et/ou corporel causé à d'autres personnes, aux biens et/ou aux collaborateurs de la Halte-Jeux. En cas d'urgence, si le parent est injoignable, les collaborateurs de la Halte-Jeux prendront toutes les mesures nécessaires à la prise en charge de l'enfant.

### **R5 – Évacuation**

En cas d'évacuation, les collaborateurs de la Halte-Jeux accompagneront les enfants dans une zone protégée à l'extérieur du centre commercial.

### **R6 – Protection des données**

Il est interdit de prendre des photos ou de filmer les enfants dans l'enceinte de la Halte-Jeux.

La Halte-Jeux respecte la législation en vigueur en matière de traitement des données à caractère personnel. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à des tiers.

